

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2013

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE - (N° 332)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 15

présenté par

M. Bréhier, Mme Martine Faure, M. Durand, Mme Langlade, Mme Sandrine Doucet, M. Travert,
M. Féron, Mme Martinel, Mme Tolmont, M. Le Roch, M. Bloche et les membres du groupe
socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.